

QCM & VRAI/FAUX - SANTÉ PUBLIQUE (AUXILIAIRES DE SANTÉ - INFAS)

I. QCM (Questions à choix multiples)

1. La santé publique concerne :
 - A. L'individu uniquement
 - B. Le médecin uniquement
 - C. L'ensemble de la population
 - D. Le malade uniquement
2. L'objectif principal de la santé publique est :
 - A. Soigner les malades
 - B. Vendre des médicaments
 - C. Améliorer la santé de la population
 - D. Augmenter le nombre d'hôpitaux
3. L'OMS définit la santé comme :
 - A. L'absence de maladie
 - B. Un bien-être physique, mental et social
 - C. Une vie sans douleur
 - D. Une bonne alimentation
4. L'épidémiologie étudie :
 - A. Les agents infectieux
 - B. La fréquence et la répartition des maladies
 - C. Les traitements
 - D. Les soins infirmiers
5. Un indicateur de santé est :
 - A. Le poids d'un individu
 - B. Le taux de mortalité infantile
 - C. La couleur de peau
 - D. La taille
6. Le système de santé ivoirien est organisé en :
 - A. 2 niveaux
 - B. 3 niveaux
 - C. 4 niveaux
 - D. 5 niveaux
7. Le premier niveau de soins comprend :
 - A. Les CHU
 - B. Les centres de santé et dispensaires
 - C. Les laboratoires de recherche
 - D. Les hôpitaux militaires
8. Le programme national de vaccination est :
 - A. PNLT
 - B. PEV
 - C. PNLS
 - D. PNN
9. La prévention primaire vise à :
 - A. Dépister la maladie
 - B. Éviter l'apparition de la maladie
 - C. Traiter la maladie

D. Rééduquer le malade

10. La prévention secondaire consiste à :

- A. Soigner les malades chroniques
- B. Réduire les complications
- C. Dépister précocement une maladie
- D. Éduquer à la santé

11. L'auxiliaire de santé participe à :

- A. L'éducation sanitaire
- B. La chirurgie
- C. L'administration des hôpitaux
- D. La gestion politique

12. L'éducation pour la santé a pour but :

- A. D'informer et modifier les comportements
- B. D'imposer des règles
- C. De punir les comportements à risque
- D. De remplacer le médecin

13. Un facteur de risque comportemental est :

- A. La pollution
- B. Le tabac
- C. Le revenu faible
- D. L'âge

14. La santé environnementale concerne :

- A. L'air, l'eau, les déchets
- B. L'économie
- C. L'éducation
- D. La religion

15. L'indicateur mesurant la durée moyenne de vie est :

- A. Le taux de natalité
- B. L'espérance de vie
- C. Le taux de morbidité
- D. Le taux de fécondité

16. Le PNLS lutte contre :

- A. Le paludisme
- B. Le VIH/SIDA
- C. La tuberculose
- D. Les maladies cardiovasculaires

17. L'INHP signifie :

- A. Institut National d'Hygiène Publique
- B. Institut National d'Hospitalisation Publique
- C. Inspection Nationale d'Hygiène Préventive
- D. Institut National des Hôpitaux Privés

18. Le rôle principal du Ministère de la Santé est :

- A. Coordonner les activités sanitaires
- B. Soigner les malades
- C. Distribuer les médicaments
- D. Former les enseignants

19. Le PNLT lutte contre :

- A. La tuberculose
- B. Le tétanos
- C. La rougeole
- D. Le paludisme

20. L'assainissement vise :
- A. À améliorer l'environnement sanitaire
 - B. À vacciner la population
 - C. À traiter les malades
 - D. À augmenter la production agricole

II. VRAI / FAUX

1. La santé publique vise uniquement à soigner les malades.
2. L'hygiène fait partie de la santé publique.
3. Le taux de mortalité est un indicateur de santé.
4. L'épidémiologie ne concerne que les hôpitaux.
5. Le PEV est le programme élargi de vaccination.
6. La prévention tertiaire cherche à éviter les complications.
7. L'éducation sanitaire n'est pas du ressort des auxiliaires de santé.
8. L'eau potable et l'évacuation des déchets font partie de l'assainissement.
9. Le CHU appartient au premier niveau de soins.
10. Le tabagisme est un facteur de risque comportemental.
11. Le PNLS lutte contre la tuberculose.
12. La surveillance épidémiologique permet de suivre les maladies.
13. Le rôle de l'auxiliaire de santé inclut la sensibilisation communautaire.
14. Le PNLP lutte contre le paludisme.
15. Les campagnes de vaccination sont des actions de santé publique.
16. L'espérance de vie mesure la durée moyenne de vie d'une population.
17. La santé publique ne s'intéresse qu'aux maladies infectieuses.
18. L'INHP coordonne les programmes de santé publique en Côte d'Ivoire.
19. L'accès aux soins est un déterminant de santé.
20. Le lavage des mains fait partie de la prévention primaire.